

Vayres-sur-Essonne

Concilier projet de territoire et préservation du cadre de vie.

Dans le cadre de son partenariat avec la commune de Vayres-sur-Essonne, le CAUE met en place son outil pratique Territoires+. Une méthode fondée sur le dialogue, qui renouvelle l'approche de l'aménagement.



Cet atelier cartographie fait partie de l'outil Territoires+ du CAUE 91. Il permet d'identifier les lieux de vie de la commune et de les poser visuellement.
Action menée en 2022.

Le point de départ

La commune de Vayres-sur-Essonne fait face à la demande d'un propriétaire qui souhaite faire construire un lotissement sur une importante parcelle du bourg, actuellement en friche. Confrontée depuis plusieurs années à des problématiques de division parcellaire,

l'équipe municipale souhaite préserver la qualité de son cadre de vie. Elle doit concilier l'accueil de nouvelles constructions avec l'identité rurale de son bourg. La ville décide alors de solliciter le CAUE de l'Essonne pour l'accompagner dans sa réflexion.

L'objectif de l'action CAUE à Vayres-sur-Essonne

L'accompagnement du CAUE 91 a pour objectif d'aider les élus à identifier les qualités urbaines et paysagères de leur commune, qu'ils souhaitent préserver. Cette démarche permet à chacun de se doter de points de vigilance pour observer les futurs projets d'aménagement.

Le CAUE propose de réaliser trois ateliers de son outil, pour permettre aux élus de développer et partager une vision commune et élargie de Vayres-sur-Essonne, ainsi que de son devenir. La synthèse qui en résulte pourra participer à orienter les projets à venir, au regard des enjeux à l'échelle du territoire.



Visite de terrain avec les élus, fin janvier 2022.

Le déroulé

L'outil **Territoires+** se décline ici en trois ateliers de travail et une réunion de synthèse. Chacune de ces rencontres est organisée avec la même équipe d'élus.

Fin janvier 2022. Le premier atelier est consacré à une visite de terrain avec les élus. Le parcours permet de découvrir la parcelle dont l'aménagement pose question aux élus, et de révéler les sites importants pour la vie de la commune (square, parc, verger, école). L'importance du fonctionnement des circulations est également un sujet discuté : une voie principale à forte fréquentation automobile, une rue à l'arrière plus calme, des venelles qui relient ces deux axes.

En mars, le deuxième atelier est axé sur les valeurs du territoire. Il vise à faire émerger une vision opérationnelle, en prenant le temps d'échanger sur ce qui fait l'identité de Vayres-sur-Essonne. Les élus partagent un fort attachement à la ruralité, en lui attribuant des valeurs de calme, de convivialité et de proximité des espaces naturels. La présence d'un représentant du Parc Naturel Régional du Gâtinais français permet d'étendre les échanges au territoire du parc.

En mai, le troisième atelier est un temps de travail cartographique. L'objectif est tout d'abord de situer les enjeux et projets identifiés lors des ateliers précédents. Il permet également d'amorcer une réflexion sur les typologies spatiales, afin de répondre aux problématiques que rencontre la commune : désenclaver des parcelles, qualifier les espaces publics. Cet atelier est aussi l'occasion d'échanger sur un principe général d'aménagement qui découle de l'analyse du territoire pour la parcelle qui était à l'origine de la sollicitation du CAUE par la commune.



Schéma de synthèse des espaces d'usages pour les piétons.

En septembre 2022, le CAUE présente un dossier synthétisant les échanges des trois ateliers. Ce document de restitution est un outil pratique sur lequel les élus pourront prendre appui lors de leurs prochains projets d'aménagement. Il identifie trois thématiques à partir desquelles observer le territoire : l'espace public, l'échelle de la proximité et le grand paysage. Le document propose également deux cas de mise en pratique.

CAUE+

- Définition collective des enjeux territoriaux.
- Production de cartographie de synthèse des enjeux.
- Approche globale.
- Atelier sur le terrain.
- Mise en avant de la qualité urbaine.